



Brocante du 1^{er} Mai 2024 à Villey-le-Sec

Madame, Monsieur,

Le Foyer Rural de Villey-le-Sec organise une brocante dans les rues du village le 1^{er} Mai 2024. Elle sera soumise aux conditions sanitaires du moment.

Tous les exposants doivent s'inscrire, même les habitants du village.

Prix des emplacements:

15 € les 5 mètres et 15 € supplémentaires par tranche de 5 mètres.

La manifestation est soumise à une autorisation préfectorale. Si celle-ci n'est pas accordée, elle sera annulée et les chèques de réservation ne seront pas encaissés.

En cas de désistement des exposants, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas particuliers justifiés : accident, maladie, décès familial ...

Vous recevrez, au mois d'Avril, une confirmation de votre inscription avec votre numéro d'emplacement et les consignes pour la brocante.

Pour essayer de respecter au mieux vos désirs, nous vous demandons de choisir, sur le plan du bulletin d'inscription (page 2), trois souhaits d'emplacement, en les numérotant dans l'ordre de préférence 1/2/3.

Une buvette et une restauration rapide seront à votre disposition toute la journée.

Renseignements auprès de : Odile PREVOT

Téléphone : 06 24 33 46 83.

Mail : prevot.odile4353@gmail.com

Retournez votre bulletin d'inscription et les documents demandés à l'adresse suivante:

***Odile PREVOT
Brocante du Foyer Rural
2 rue de la Poste
54840 VILLEY-LE-SEC***

Brocante du 1^{er} Mai 2024 à Villey-le-Sec

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner dûment complété au plus tard avant le 03/04/2024.

NOM : **Prénom :**

Date et lieu de naissance :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Votre adresse mail :

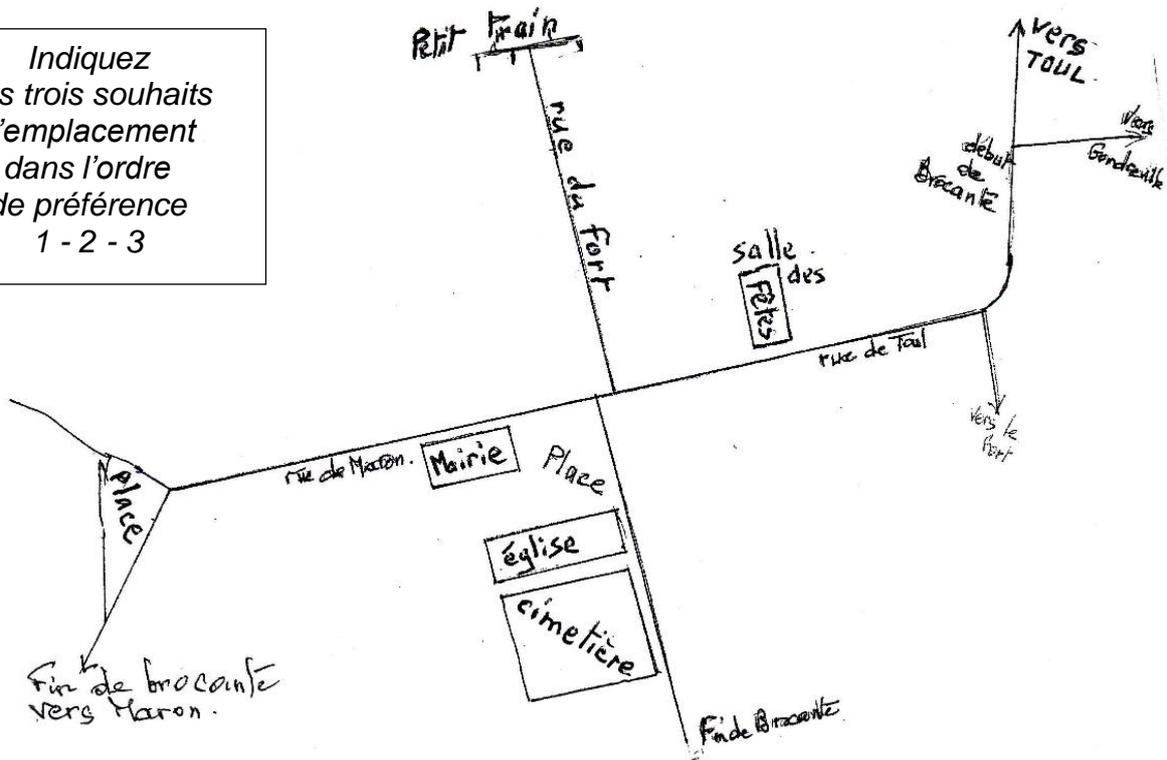
Votre profession :

Pour les professionnels :

Votre raison sociale, votre numéro de registre du commerce, votre numéro registre des métiers

.....

Indiquez
 vos trois souhaits
 d'emplacement
 dans l'ordre
 de préférence
 1 - 2 - 3



Nombre d'emplacements de 5 mètres souhaité :

Documents indispensables à joindre à votre inscription

- Une copie de votre carte d'identité ou passeport ou permis de conduire
- Un chèque du montant de votre inscription, libellé au nom du Foyer Rural de Villey-le-Sec
- Une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir la confirmation de votre inscription
 (sauf pour les habitants de Villey-le-Sec)